

SESSION DE FORMATION

**Les lieux intermédiaires et indépendants : comment faire lieu ensemble ?
Quelles dynamiques partenariales ?
Quelles relations avec le territoire et la population ?**

**en partenariat avec le réseau national Artfactories/Autrespairs,
les Ateliers Intermédiaires et le Bazarnaom à Caen**

du 3 au 6 novembre 2020 et les 10 et 11 décembre 2020

PRESENTATION DE LA FORMATION

Un constat général tout d'abord : aujourd'hui, c'est dans des quartiers, par des associations, des lieux intermédiaires et indépendants, par des tiers-lieux citoyens, que s'inventent de nouvelles convergences entre la question urbaine et les enjeux à la fois démocratiques, culturels, sociaux, économiques et climatiques, désormais indissociables.

Comment les territoires dans leur diversité, les collectivités publiques prennent en compte cette nouvelle réalité, ces nouvelles dynamiques, en considérant qu'elles représentent une force véritable pour faire face aux défis actuels ?

La réponse des pouvoirs publics est, le plus souvent, de solliciter les acteurs culturels, les artistes dans le cadre de grands projets urbains afin qu'ils s'y inscrivent soit de manière temporaire – forte tendance actuelle -, soit de manière pérenne.

Collectivités et acteurs des projets urbains – parmi lesquels les aménageurs publics ou privés et les promoteurs – font ainsi appel à la vitalité des milieux artistiques, à leurs capacités à générer de nouveaux imaginaires, à résilier des situations traumatiques, à transmuter des représentations cristallisées depuis fort longtemps.

Il s'ensuit une chaîne de questions, d'interrogations, voire de tensions : sur la compatibilité des finalités, des valeurs, des modes opératoires, des économies des acteurs en présence, entre autres.

TERTIUS

Dans cette configuration d'enjeux et d'intérêts publics et privés, qui porte l'intérêt général et quel(s) contenu(s) lui prête-t-on ?

Comment cette phrase de Jean Vilar : « la culture comme service public » se reconfigure aujourd'hui ? Comment chacun.e. participe de ce service public : qu'il soit élu, artiste, acteur culturel, acteur privé ?

Où en est-on de ces enjeux avec l'entrée de nouveaux acteurs privés de l'aménagement de la ville qui intègrent non seulement la 'dimension culturelle' mais aussi la construction d'équipements culturels ou la mise en œuvre de projets économiques touchant à la culture et aux industries culturelles ?

Dans le même temps, des citoyen.ne.s, des habitant.e.s développent des pratiques personnelles, participent ou aspirent de façon croissante à participer à la vie culturelle, sont en attente d'implication réelle, au-delà des sollicitations essentiellement ponctuelles dont ils peuvent être l'objet.

En résumé, par cette formation, il s'agit de produire le cadre d'une approche d'ensemble du phénomène des lieux intermédiaires et indépendants et des conditions concrètes de leurs mises en place :

> en s'immergeant à Caen dans le projet Drouet porté par les Ateliers Intermédiaires et le Bazarnaom, qui incarne les enjeux de nombre de ces lieux d'aujourd'hui et les thématiques centrales de cette formation,

> et en travaillant, collectivement, les situations concrètes proposées par les participant.e.s à la formation.

Il s'agit ainsi d'élaborer ensemble des solutions opérationnelles adaptées au contexte, des perspectives, du modifiable et d'anticiper les évolutions.

LES TROIS THEMATIQUES CENTRALES DE LA FORMATION

1 - les relations avec les partenaires d'un projet, du local au national, aussi bien les pouvoirs publics que les acteurs privés de l'urbain,

2 - l'objectif de 'faire lieu ensemble'

En effet, les friches culturelles, les lieux intermédiaires et indépendants sont constitués de multiples acteurs et de collectifs culturels, artistiques parties prenantes du projet. Compte-tenu de cette situation, 'faire lieu ensemble' suppose d'élaborer le commun et de s'appuyer sur les différences, les singularités de chaque entité.

En effet, le commun (comme l'universel du reste), est du 'construit' alors que la diversité est un fait.

Il s'agit donc de construire le commun, de travailler à ce qui réunit à partir des logiques, des valeurs différentes de ces acteurs, multiples et très divers. Et d'autre part, de cultiver la diversité et les conditions de la co-présence de ces singularités, de ces spécificités comme permettant d'enclencher une dynamique créative.

3 - la Relation au territoire dans toute sa complexité et à sa population dans toute sa diversité.

Dans nombre de situations de projet d'aménagement urbain, la présence des artistes, qu'elle soit temporaire ou permanente, tend à accompagner un processus de transformation d'espaces urbains délaissés qui concourt à l'éloignement de populations socialement en difficulté.

Comment élaborer collectivement des réponses à cette situation qui enrichiraient le projet urbain tout en mettant en valeur les propositions solidaires et citoyennes et les pratiques innovantes des lieux intermédiaires et indépendants ?

QUELLE DEMARCHE PEDAGOGIQUE ?

Deux dispositifs pédagogiques conjoints :

1/ en immersion donc

Le processus de formation s'appuie sur une présence permanente, en immersion, sur la Presqu'île de Caen, dans le projet Drouet, ce qui permettra d'appréhender la diversité des situations, des questionnements nécessaires, des relations dans ce type de projets singuliers que sont les lieux intermédiaires et indépendants, aujourd'hui objet d'attention dans le cadre des projets d'aménagement urbain.

2/ partir des projets et problématiques des participant(e)s avec la méthodologie d'accompagnement et d'analyse des pratiques professionnelles (ADP)

Cette démarche d'analyses de pratiques professionnelles (ADP) part des projets/des problématiques des participant.e.s. Chacun.e est invité.e à les mettre en jeu de façon à les travailler collectivement dans une relation de réciprocité avec les intervenant.e.s. et les formateurs.

Chaque participant.e. est ainsi en situation d'interroger et de formaliser sa propre pratique, au regard de son expérience et des difficultés rencontrées.

Le groupe de formation devient un groupe-ressources les uns pour les autres, et un espace de co-production associant professionnel.le.s, artistes, élu.e.s, technicien.ne.s, des salarié.e.s et des bénévoles, c'est-à-dire une diversité d'acteurs culturels.

En amont, les formateurs Claude Paquin et Geneviève Goutouly-Paquin, de Tertius, invitent les participant.e.s, un mois avant la session de formation, à leur faire part de leurs choix de problématique / de projet qui leur servira de fil conducteur pendant toute la durée de la formation et accompagnera à l'approfondissement de cette problématique / de ce projet (par entretien en présence ou par skype avec chacun.e.).

Dans le même mouvement, il s'agit de transmettre cette approche, l'intérêt de l'ADP étant de fournir un outil pour améliorer les processus de décision après avoir pu travailler les 'nœuds' que les équipes rencontrent.

Un protocole de la méthodologie sera transmis aux participant.e.s.

Chaque séquence de la démarche est également l'objet d'autres outils :

- celui du travail de construction de chacun.e comme tiers-inclus, ce qui est la ‘base’ pour aboutir à une dynamique de prise de décision adaptée,
- celui de la qualification de soi comme sujet ‘capacitant’ : la prise de décision dans un contexte d’autonomie et de coopération suppose de passer du ‘pouvoir sur...’ au pouvoir comme ‘capacitation’¹,
- enfin, les notions d’interdépendance, d’égalité et réciprocité seront également mises en jeu pour contribuer à réunir les conditions de la décision dans un contexte coopératif.

A cela s’ajoute deux formats d’interventions spécifiques :

- **des intervenant.e.s (acteur culturel, artiste, professionnel de l’urbain...)**

qui après leurs propres interventions restent ensuite toute la journée et contribuent en égalité et réciprocité aux travaux collectifs à partir des projets et problématiques concrètes des participant.e.s avec la démarche d’analyse des pratiques conduite par les formateurs.

- **une présentation publique au terme de la formation**

Le dernier après-midi fait l’objet d’un temps de restitution et d’échanges en ouverture à un large public, avec la participation des partenaires de la formation, de représentant.e.s des collectivités publiques, de représentants d’autres lieux intermédiaires et indépendants, notamment du réseau LIEN en Normandie ainsi que des équipes d’autres régions notamment adhérentes d’Artfactories/Autresperts :

- pour une restitution des travaux de la formation par les participant.e.s qui ‘deviennent’ ainsi intervenant.e.s,
- et pour un dialogue avec les lieux invités sur leurs orientations culturelles, leur gouvernance ainsi que leurs réalisations concrètes et leurs perspectives.

OBJECTIFS EN TERMES D’ACQUISITION DE NOUVELLES CAPACITES PROFESSIONNELLES

- > savoir co-construire une analyse stratégique aux différents niveaux de projet, en la situant dans son contexte et intégrant la dimension coopérative et la construction de l’espace commun,
- > acquérir des capacités à se situer et à conduire les relations avec les différents partenaires d’un projet de lieu intermédiaire et indépendant, notamment dans le cadre d’un projet urbain d’ensemble,
- > être d’une part, en capacité d’identifier, de formuler les problématiques, les difficultés rencontrées,
- > et d’autre part, de co-élaborer la résolution de ces difficultés, notamment en conduisant les réunions / les travaux avec la démarche transmise d’analyse des pratiques (ADP),

¹ Formulation qui s’inspire de l’approche par les « capacités » d’Amartya Sen et Martha Nussbaum qui consiste à accompagner à la capacité de l’autre quelles que soient les situations.

> développer ses compétences d'intervention publique et ses outils d'animation de collectifs de travail, d'équipes et de construction de la Relation à l'autre (tiers-inclus, capacitation, dynamique d'interdépendance créative, etc...).

QUELS SONT LES CONTENUS DE FORMATION EN RAPPORT AVEC LES TROIS THEMATIQUES PRINCIPALES ?

1 - les relations avec les partenaires d'un projet, du local au national, aussi bien les pouvoirs publics que les acteurs privés de l'urbain.

> travailler sur les logiques d'intérêts, de décision et d'action des différents acteurs en présence, pour se donner les outils d'une analyse pertinente et les solutions ou les mesures à prendre pour répondre aux situations (*compatibilité des finalités, des valeurs, des modes opératoires, des économies des acteurs en présence, entre autres*).

2 - l'objectif de 'faire lieu ensemble'

> l'identification des enjeux, leurs formulations constituent déjà un des processus à mettre en œuvre dans un souci de clarification des positionnements des différents acteurs,

> parmi ces enjeux, acquérir la capacité à négocier afin d'être en mesure de se comprendre, d'agir ensemble avec une claire connaissance des priorités des uns et des autres pour permettre, en outre, le renouveau de la structure, la gouvernance partagée, les démarches relatives aux investissements, et de permettre aux artistes et aux adhérents de s'investir dans la structure,

> connaître la position des différents acteurs à l'intérieur des collectifs : les salariés, les artistes intermittents et non intermittents, les bénévoles, etc, pour comprendre pourquoi les uns et les autres conçoivent les choses différemment, en fonction de leurs contraintes et de leurs situations et responsabilités,

> un des ressorts du 'faire lieu ensemble' : le travail collectif sur l'économie du projet.

3 - la Relation au territoire dans toute sa complexité et à sa population dans toute sa diversité.

> quelle(s) relation(s) à l'habitant.e, aux citoyen.ne.s, quelle(s) implication(s) réelle(s) co-produire ?

Il s'agira ici, toujours en partant de situations concrètes, d'élaborer ensemble une stratégie (argumentation et action) pour répondre à ces processus de gentrification et donc de façon liée à cette forte tendance actuelle des pouvoirs publics d'inscription de ces lieux plutôt de manière temporaire que de manière pérenne.

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ? A QUI EST-ELLE DESTINEE ?

Elu.e.s, acteurs culturels salariés et bénévoles, artistes et acteurs associatifs, impliqué.e.s dans les problématiques d'aménagement urbain et d'actions artistiques et culturelles, et de tout.e.s professionnel.le.s (social, jeunesse, urbanisme, aménagement, économie, environnement) considérant la dimension culturelle dans sa transversalité.

QUEL PRINCIPE DE DEROULEMENT ?

Dates : du 3 au 6 novembre et du 10 au 11 décembre

• PREMIER MODULE : DU 3 AU 6 NOVEMBRE 2020

Chaque journée sera organisée en fonction des trois thématiques centrales citées et de leurs contenus de formations formulés ci-dessus et selon le principe pédagogique d'un.e intervenant.e tout au long de la journée avec la démarche d'analyse des pratiques conduite par les formateurs, et en égalité et réciprocité avec les participant.e.s.

> le mardi 3 novembre : avec Jules Desgoutte, co-coordonateur du réseau national ARTfactories/Autre(s)pARTs. Il est également, en tant qu'artiste, l'un des membres fondateurs de la friche Lamartine, à Lyon, et du collectif ABI/ABO.

> le mercredi 4 novembre : avec Fazette Bordage, créatrice de lieux d'Arts et de Culture. Co-fondatrice, directrice et actuellement présidente de "Mains d'œuvres" à Saint-Ouen, fondatrice du "Confort Moderne" à Poitiers et du réseau "TransEuropeHalles.

> le jeudi 5 novembre : avec Sophie Ricard, architecte et urbaniste, collabore avec Patrick Bouchain. Actuellement à Saint Briec, précédemment responsable de la 'permanence architecturale' de l'Hôtel Pasteur à Rennes (sous réserve compte-tenu de son calendrier – confirmation fin août).

Un déroulé précis de la formation sera envoyé aux participant.e.s après que les formateurs, Claude Paquin et Geneviève Goutouly-Paquin de Tertius, aient eu un entretien avec chacun des participant.e.s un mois avant la session de formation.

• **UNE INTERSESSION** verra la mise en œuvre de la démarche d'analyses de pratiques par les participants eux-mêmes dans leur propre contexte de travail afin de faire l'expérience de la démarche. Quels outils de coopération mobilisés ? quelle vigilance avoir dans la relation à l'autre ? quels facteurs et responsabilités sont à l'œuvre dans une dynamique de groupe ? comment, à partir du conflit le cas échéant, construire du commun ? comment penser des espaces dans un usage commun ? penser l'intégration de nouveaux membres, etc...

• DEUXIEME MODULE : les 10 et 11 décembre 2020, avec présentation publique le 11 décembre après-midi.

> les 10 et 11 (matin) : continuité des thématiques du premier module - relations avec les partenaires, l'objectif de 'faire lieu ensemble' et les relations avec le territoire - avec un 'retour'

centré sur la mise en œuvre de la démarche d'analyse de pratiques professionnelles pendant l'intersession, pour permettre d'approfondissement de la démarche et sa transmission.

> le 11 après-midi : temps de restitution de la formation et présentation publique avec ouverture à un large public.

LE LIEU

En immersion sur la Presqu'Ile de Caen, dans le cadre du projet Drouet.

DUREE ET COUT DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 42 heures sur 6 journées, soit 7 heures par jour.
Son coût est de 1500 euros

RESPONSABLES DE LA FORMATION ET INTERLOCUTEURS

- Geneviève Goutouly-Paquin
genevieve.goutouly@tertius-culture.com
06 23 19 44 52

- Claude Paquin :
claude.paquin@tertius-culture.com
06 12 31 94 48

co-directeurs de **TERTIUS**
agence d'ingénierie culturelle et organisme de formation
Numéro d'organisme de formation : 11 75 53431 75



MODALITES DE FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge par les différents fonds de formation (désormais OPCO – opérateurs de compétences) des participant.e.s. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre dossier de demande de financement de la formation.

PARTENARIAT

